

Société générale : une enquête dans une filiale avait conclu à la "conformité des opérations" de Jérôme Kerviel

LE MONDE | 20.02.08 | 15h03 • Mis à jour le 20.02.08 | 18h05

La question de la défaillance des contrôles à la Société générale est au coeur de l'affaire de fraude qui lui a coûté 4,9 milliards d'euros. Comme l'a révélé l'édition du *Financial Times* du 18 février, une enquête interne avait été engagée dans une filiale de courtage de la banque, Fimat, avant la révélation des pertes du trader Jérôme Kerviel le 24 janvier. Les conclusions de cette enquête interne de Fimat, datée du 22 novembre et révisée le 11 décembre 2007, à laquelle *Le Monde* a eu accès, sont formelles : "Les contrôles, écrivent les auditeurs, concluent à la conformité des opérations réalisées."

L'étude portait sur les trois mois, septembre, octobre et novembre 2007, durant lesquels le courtier Moussa Bakir, employé au "desk" nouvellement créé chez Fimat "options sur indices", avait pu commercer avec Jérôme Kerviel, accusé d'avoir fait perdre ces 4,9 milliards d'euros à la Société générale.

La direction de Fimat avait été alertée par un grand volume de transactions. Sur les trois mois concernés, le produit net bancaire moyen du desk - l'équivalent du chiffre d'affaires - s'élevait à 2,2 millions d'euros, une somme trois fois plus importante qu'en 2006 (738 000 euros en moyenne). Remarque des contrôleurs : "Les mark up (les marges) sont supérieures aux commissions moyennes d'exécution figurant dans les contrats signés avec les autres clients de Fimat." Le management de Moussa Bakir ordonne donc une enquête. Les messageries électronique et téléphonique du courtier sont inspectées.

Il ressort de l'audit que les "ordres sont transmis par mail par Jérôme Kerviel à Moussa Bakir, cet envoi de mail étant signifié par une conversation téléphonique sur ligne enregistrée". Deux journées sont plus précisément scrutées par les contrôleurs : les 10 et 11 septembre, sachant que les premières opérations sont datées du 10 septembre.

Les enquêteurs observent : "L'activité du nouveau desk a connu une hausse très forte du PNB (produit net bancaire) sur les mois de septembre, octobre et novembre (...), cette hausse est liée à des volumes importants de lots traités sur les dérivés et des opérations sur cash equities (les avoirs nets) avec un client principal (Jérôme Kerviel)." Deux valeurs sont essentiellement concernées : Allianz et Deutsche Bank.

"LES OPÉRATIONS SONT TRAÇABLES"

"La procédure de passage d'ordres entre SGDEAI (la Société générale) et Fimat est conforme aux exigences réglementaires", estiment les enquêteurs. Pour eux, "les opérations sont traçables", et "les caractéristiques des ordres sont claires, précises et complètes".

Ces conclusions, sans ambiguïté, permettent de mieux comprendre pourquoi cette alerte interne n'a pas fonctionné. Pourquoi enquêter plus avant sur les relations Kerviel-Bakir, quand une enquête vient les dédouaner, dès le 11 décembre ?

Les contrôleurs auraient certes pu se demander pourquoi le trader de la Société générale passait par un courtier, alors qu'il aurait pu en faire l'économie. Mais ils ne disposaient pas, alors, de tous les courriels entre Moussa Bakir et Jérôme Kerviel. Comme cet échange, daté du 30 novembre. A 15 h 15, le trader fait part de son résultat annuel à Moussa Bakir : "1,744 mds", avant de rectifier trente secondes plus tard : "oups, 1,477". Réponse à 15 h 24 du broker : "tain ! ! !" Satisfaction non dissimulée chez Jérôme Kerviel, une minute après : "com tu dis."

Dès fin novembre, Moussa Bakir avait bien connaissance des positions extravagantes de l'homme avec lequel il travaillait quotidiennement. Mais devant les policiers, en garde à vue, il assure que c'est seulement dans la soirée du 18 janvier qu'il a "compris l'importance de ce qui minait Jérôme Kerviel". Aussitôt, il précise aux enquêteurs : "J'ignore les règles d'engagement imposées à Jérôme Kerviel." Sollicité, le conseil de Moussa Bakir n'a pas souhaité s'exprimer.

Gérard Davet et Anne Michel

Article paru dans l'édition du 21.02.08

Le Monde.fr

» A la une » Archives » Municipales » Météo » Emploi » Programme Télé » Le Post.fr
 » Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Shopping » Newsletters » Talents.fr
 » Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Voyages » RSS » Sites du groupe

Le Monde

» Abonnez-vous au *Monde* à -60%
 » Déjà abonné au journal
 » Le journal en kiosque



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr © Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Avertissement légal | Qui sommes-nous ? | Index | Aide